

DIRECTION DU REAMENAGEMENT DES HALLES

2 rue Jean Lantier
75001 Paris

REAMENAGEMENT DU QUARTIER DES HALLES DE PARIS

-
Comité de suivi des travaux

-
Séance du 11 février 2015

Compte-rendu

Participants :

Jacques CHAVONNET – Président de l'association ADRAQH (défense des riverains)

Eric DOBLER – Directeur financier de l'hôtel Novotel Paris Les Halles

Emile SEBBAG – Président du GIE des commerçants du Forum des Halles

Valérie GEBURTIG – RATP, Chef de projet Pôle Transport

Lionel BOUZIDI – SemPariSeine, Chargé de mission Communication

Dominique HUCHER – SemPariSeine, Directeur du projet de réaménagement du quartier des Halles

Excusés :

Elisabeth BOURGUINAT – Secrétaire de l'association Accomplir

Georges-Etienne JOJOT – Directeur du restaurant « Le Louchebem »

André LABORDE – Ex-Membre actif de la concertation

Alexandre MAHFOUZ – Président du collectif Beaubourg les Halles

Nicolas MARTIN-LALANDE – Mairie du 1^{er} arrt, Adjoint chargé de l'espace public, de l'urbanisme, de la voirie, des déplacements, de l'environnement et des espaces verts
Laetitia MOUGENOT – Association Vivre au Centre

Elodie SAFAR – Paroisse Saint-Eustache

1) Déception d'un commerçant suite à la décision de la commission de règlement amiable

M.Sebbag informe le comité de sa forte déception suite à la décision de la commission de règlement amiable concernant l'indemnisation de son commerce rue de la Ferronnerie. M. Sebbag juge cette indemnisation dérisoire, lamentable et inutile. M. Sebbag se demande comment la Ville compte maintenir la vie des PME qui subissent une perte conséquente de chiffre d'affaires pendant le chantier.

M.Hucher indique qu'en tant que Directeur du réaménagement des Halles au sein de la SemPariSeine, il ne fait qu'assister à cette commission et n'a pas de droit de vote.

M.Sebbag informe le comité qu'il va écrire au Président de la SemPariSeine ainsi qu'à l'Elue en charge du commerce à la Ville pour obtenir des précisions sur cette décision et le montant de l'indemnisation.

2) Rôle du comité dans le suivi des travaux de réfection des voiries gérés par la Ville

M.Dobler souhaite savoir quel sera le rôle du comité dans le suivi des prochains travaux de réfection des voiries qui seront pilotés par la direction de la voirie et des déplacements de la ville qui devraient débiter à la mi-2016. (travaux présentés lors de la réunion de concertation du 03/02/15).

M.Hucher propose, une fois que le projet concernant ces aménagements sera arrêté, que le comité de suivi actuel soit élargi quand les travaux auront débuté, avec la présence d'un représentant de la direction de la voirie et des déplacements gérant ces travaux.

3) Réunion de concertation sur les aménagements des voiries du 03/02/15

M.Chavonnet souhaite savoir si un compte-rendu de la réunion publique du 03/02/15 sur les aménagements des voiries sera réalisé et si oui, quand sera-t-il mis en ligne afin de lister l'ensemble des questions posées et pour informer les personnes absentes à cette réunion.

M.Hucher rappelle que la SemPariSeine n'a géré que l'aspect logistique lié à l'organisation de cette réunion. Un enregistrement de la totalité de la réunion a eu lieu et permet actuellement la retranscription de l'ensemble des propos tenus. Ce compte-rendu sera mis en ligne avant fin février sur les sites Paris.fr et Pariseshalles.fr une fois que son contenu aura été validé par Christophe Najdovski qui présidait la réunion.

4) Configuration finale des espaces voiries de la place Marguerite de Navarre

M.Chavonnet souhaite des précisions sur les aménagements de voirie de la place et de ses alentours et notamment la question de la liaison entre les rues St Honoré et des Innocents, la dépose des clients des taxis et les sens des pentes pour l'évacuation des eaux de pluie.

M.Hucher indique que ce sujet sur l'aménagement de la place sera traité dans le cadre de l'avancement de la concertation sur les aménagements des voiries et notamment le choix qui sera fait concernant le plan de circulation dans le quartier. M.Hucher précise que les aménagements prévus sur la place tels que les emplacements de l'édicule des ascenseurs et de la trémie de la voirie souterraine restent inchangés.

5) Configuration de la nouvelle porte d'accès au pôle transport place M. de Navarre

M.Chavonnet souhaite connaître la position et la forme finale de la nouvelle émergence de la porte d'accès au pôle transport sur la place M. de Navarre.

Mme Geburtig précise que le plan d'aménagement de la place reste inchangé. Mme Geburtig transmettra au comité le dernier visuel de l'émergence ainsi qu'un plan masse de la place avec cette émergence.

6) Nom de la future porte d'accès au pôle transport place M. de Navarre

M.Chavonnet souhaite savoir si le nom de la future porte de la place M. de Navarre a été entériné.

Mme Geburtig précise que le nom définitif de la porte sera « Porte Marguerite de Navarre ».

7) Répartition des espaces des équipements publics dans les bâtiments de la Canopée

M.Chavonnet relaie la demande de riverains souhaitant obtenir des précisions sur les différents espaces concernant les équipements publics au sein des bâtiments de la Canopée.

M.Hucher rappelle que ces espaces sont représentés clairement dans la plaquette de présentation générale du projet page 21 (disponible sur le site Parisleshalles.fr) avec une vue éclatée des différents niveaux des bâtiments et la répartition des espaces par équipement

- Lien vers la [Plaquette de présentation du projet](#).

8) Demande d'éclairage provisoire supplémentaire dans la traversée du jardin

M.Chavonnet rappelle la demande du comité de suivi suite à la visite du 04/02/15 avec M. Bouzidi que des tubes d'éclairage provisoires supplémentaires soient installés pour améliorer la visibilité pendant la nuit de la partie nord de la traversée nord/sud du jardin située avant les emmarchements de la place Cassin.

M.Hucher indique qu'il n'est à ce jour pas prévu d'éclairages supplémentaires à cet emplacement du fait de l'éclairage actuellement suffisant dans cette partie du jardin.

Il est convenu avec l'ensemble des membres du comité que chacun fasse une nouvelle vérification de l'état de cet éclairage la nuit pour qu'une décision puisse être actée.

9) Nuisances sonores nocturnes dues à une soufflerie rue Rambuteau

M.Chavonnet relaie la plainte de riverains habitant la rue Rambuteau concernant des nuisances sonores nocturnes liées à une soufflerie.

M. Hucher est bien conscient de ces nuisances déjà signalées par des riverains. Il s'agit d'un sujet de débat avec le gestionnaire du centre commercial car à cet emplacement débouchent 3 gaines (1 RATP / 1 voirie souterraine / 1 centre commercial). La gaine RATP a été identifiée comme ne provoquant pas de nuisances car équipée de pièges à sons. Celle de la voirie souterraine également. Reste donc celle du centre commercial qui a été récemment dotée de ventilateurs neufs qui ne comprennent pas à ce jour de pièges à sons. Par ailleurs, ces 3 gaines, qui débouchaient en toiture des pavillons Willerval, débouchent au niveau du sol depuis la démolition des pavillons Willerval. Le projet de la Canopée prévoit de les faire déboucher également en toiture de celle-ci mais les gaines verticales correspondantes ne seront réalisées que dans quelques semaines. Quand ce sera fait, cela devrait diminuer le niveau de bruit.

10) Nouveau marché de diagnostic de présence d'amiante

M.Chavonnet, suite à la parution d'un avis de nouveau marché de diagnostic de présence d'amiante, souhaite savoir pour quelle partie du chantier ce marché sera concerné.

M.Hucher indique qu'il s'agit simplement d'un nouveau marché qui a été lancé pour remplacer le précédent qui avait été utilisé pour les premières années du chantier et qui arrivait à expiration.

11) Compte-rendu du comité de suivi du 15/01/15

M.Chavonnet souhaite savoir pourquoi le compte-rendu du comité de suivi du 15/01/15 n'était toujours en ligne sur le site Parisleshalles.fr le 10/02/15.

M.Bouzidi indique qu'il s'agit d'une erreur informatique qui a été réparée. Le compte-rendu a été mis en ligne 10/02/15 après midi.

12) Prochain bilan annuel de la charte chantier

M. Chavonnet souhaite savoir quand sera soumis aux membres du comité de suivi le bilan annuel, pour l'année 2014, de la charte chantier.

M. Bouzidi rappelle ce qui a été indiqué lors du précédent comité. Les dernières réunions de collecte des informations sur les différents chantiers concernés sont programmées en mars 2015. Un premier projet de bilan annuel 2014 pourra donc être soumis lors de la réunion du comité qui aura lieu en mars 2015.

13) Nuisances sonores nocturnes liées à un silo proche de la porte du Pt Neuf

Suite aux nombreuses plaintes d'un riverain habitant la rue du Pt Neuf à proximité du chantier concernant des nuisances nocturnes liées à l'utilisation d'un silo à mortier, M. Hucher remet au comité un plan indiquant précisément l'emplacement actuel du silo à mortier.

- Voir le plan « 2015-02-11 - Implantations silo mortier cité de chantier » envoyé en pièce jointe à ce compte-rendu

M. Hucher précise que ce silo à mortier fournit le mortier utilisé par l'entreprise pour la pose des nouveaux carrelages des sols du forum, réalisée de nuit, à la fois pour la SemPariSeine et pour le gestionnaire du centre commercial. Il fonctionnait depuis mars 2014 sur le bord de la rue Rambuteau ; il a été déplacé récemment près de la porte Pont-Neuf dans le cadre du retrait progressif de la cité de chantier pour permettre la réalisation du nouveau jardin.

Pendant ces 10 mois de fonctionnement côté Rambuteau, à environ 13 m de la façade de l'immeuble d'habitation le plus proche, aucune plainte n'a été remontée à la SemPariSeine sur son fonctionnement. Il est utilisé 5 à 10 fois par nuit et fait un bruit peu élevé pendant 10 mn, pendant le malaxage du mortier et de l'eau

M.Hucher va examiner la possibilité de l'implanter sur un autre emplacement.

-

**Le prochain comité aura lieu le Mercredi 18 mars à 16h30
à l'Espace Information du public**